



8 janvier 2021

(21-0285)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2019 SUR LES DESSINS ET MODÈLES ET LES MARQUES
INTERNATIONALES (MODIFICATION, ETC.) (SORTIE DE L'UE)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2019 sur les dessins et modèles et les marques internationales (modification, etc.) (sortie de l'UE)
Objet	Marques; dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations

Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_7832_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/23 , IP/N/1/GBR/D/12 ; IP/N/1/GBR/T/1 ; IP/N/1/GBR/C/1 ; IP/N/1/GBR/D/1 ; IP/N/1/GBR/1
Brève description du texte juridique notifié	Cet instrument remédie aux carences de la législation de l'Union européenne (UE) maintenue et aux autres lacunes résultant de la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Les pouvoirs conférés dans l'article 8:1 et au paragraphe 21 b) de l'annexe 7 de la Loi de 2018 sur l'Union européenne (retrait) permettent de remédier aux lacunes au moment de la sortie de l'UE.
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2021
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	1 ^{er} janvier 2021
Autres renseignements	<p>https://www.legislation.gov.uk/uksi/2019/638/introduction/made</p> <p><u>Modifie ce qui suit:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement (CE) du Conseil n° 6/2002 (tel que maintenu en tant que législation intérieure du Royaume-Uni) • Règlement de 2005 sur les dessins et modèles communautaires • Règlement de 2006 sur les dessins et modèles enregistrés • Règlement de 2008 sur les marques • Loi de 1949 sur les dessins et modèles enregistrés • Loi de 1988 sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets • Règlement de 1989 sur le droit de modèle (procédures engagées devant le Contrôleur) • Loi de 1994 sur les marques <p>Le Règlement de 2005 sur les dessins et modèles communautaires (désignation des juridictions compétentes en matière de dessins et modèles communautaires) est abrogé.</p>
Organisme ou autorité responsable	<p>UK Intellectual Property Office</p> <p>Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume Uni</p> <p>information@ipo.gov.uk</p> <p>0300 300 2000</p> <p>Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000</p>

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.